

COUPE SUISSE LES TROIS ROIS 2025

1. DESCRIPTION

La 46ème Coupe Suisse aura lieu sous le patronat de l'Association Suisse des Cavaliers de Concours ASCC, section saut, ainsi que du Swiss Team Trophy STT. Sponsor en titre depuis 2016: Grand Hôtel Les Trois Rois, Bâle (Dr. Thomas Straumann).

2. DROIT DE PARTICIPATION

Ont le droit de participer les amazones et les cavaliers ayant le passeport suisse, en possession de la licence de saut de la SWISS EQUESTRIAN, participant, le cas échéant, pour la Suisse et non pour une autre nation sur le plan international, et qui ont été acceptés comme membre de l'ASCC ainsi que du STT jusqu'au 1^{er} mai de l'année en question.

3. PLACES ET ÉPREUVES DE QUALIFICATION, FINALE 2025

National:

1)	15.06.2024	CS Galgenen, étape der Longines Championship Series
2)	30.06.2024	CS Corcelles, étape der Longines Championship Series
3)	07.07.2024	CS Gossau SG, étape der Longines Championship Series
4)	18.08.2024	CS Kappelen-Lyss, championnat suisse élite, classement final
5)	08.12.2024	CS Dielsdorf, étape der Longines Championship Series
6)	21.04.2025	CS Amriswil, étape der Longines Championship Series
7)	01.05.2025	CS Uster, étape der Longines Championship Serie

International:

LONGINES FEI Ranking List fin avril 2025

Finale:

Dimanche, 01.06.2025, lors du CSIO de St. Gall

4. ÉVALUATION DES ÉPREUVES DE QUALIFICATION

National:

Le classement se fait par addition des points attribués aux épreuves de qualification. Les concurrents classés officiellement (30 % des participants) obtiennent des points.

1er rang	25 points	6ème rang	12 points
2ème rang	20 points	7ème rang	10 points
3ème rang	18 points	8ème rang	8 points
4ème rang	16 points	9ème rang	6 points
5ème rang	14 points	10ème rang	4 points, 11ème et suivants 2 points

Les classés ex æquo obtiennent le même nombre de points.

Par amazone et cavalier, seul le plus haut nombre de points de chaque épreuve de qualification est retenu, mais les autres classements restent acquis. En cas d'égalité de points à la fin, le nombre de classements décide, ensuite le nombre de meilleurs classements, ensuite le nombre de points du championnat suisse élite 2024.

Les 8 premiers du classement par points (avec progression) se qualifient pour la finale lors du CSIO de St. Gall 2025 (voir avant-programmes nationaux).

International:

Classement des amazones et cavaliers suisses au sein de la Longines-FEI Ranking List fin avril 2025.

Attribution des points selon les places de qualification nationales, soit : 25 points, 20 etc.

Les 25 premières amazones et cavaliers suisses de la Longines-FEI Ranking List obtiennent des points.

Les 2 meilleurs du ranking (avec progression) se qualifient pour la finale et ont donc des places de départ fixes au CSIO de St. Gall 2025.

5. ÉPREUVE FINALE POUR LES 10 FINALISTES

A au chrono, 2 tours, hauteur 1.50 m

2ème tour : ordre de départ inverse au classement du premier tour

Classement final: total des pénalités des 2 tours, temps du 2ème tour.

Seules les amazones et les cavaliers ayant participé aux 2 tours ont droit à un prix.

6. DOTATION

Épreuve finale: 1er rang fr. 6'000.-- + **4'000.-- prix spécial**, 2ème rang 5'000.--, 3ème rang 4'000.--4ème rang 3'200.--, 5ème rang 2'600.--, 6ème rang 2'100.--, 7ème rang 1'700.--, 8ème rang 1'400.--, 9ème rang 1'200.--, 10ème rang 1'000.--

7. OBLIGATIONS DES ORGANISATEURS

7.1 Organismes des qualifications

L'avant-programme, le programme/dépliant et la liste de départs doivent inclure la mention suivante : «compte pour la COUPE SUISSE LES TROIS ROIS 2025» ainsi que le logo.

7.2 Organisme de la finale

Un contrat séparé est établi entre l'organisateur de la finale et SWISS TEAM TROPHY. Lors de la finale, la désignation officielle est «FINALE COUPE SUISSE LES TROIS ROIS 2025».

8. EXCLUSION EN CAS DE SANCTIONS

Les amazones et les cavaliers qui sont frappés d'une interdiction de départ au cours de l'année de la coupe par la commission des sanctions SWISS EQUESTRIAN sont exclus des concours de l'ASCC de l'année en question. Si l'interdiction est prononcée seulement après la remise des prix, tous les prix doivent être restitués.

9. PRINCIPE

Dans tous les cas qui ne sont pas traités par le présent règlement, le responsable de la coupe décide, d'entente avec un autre membre du comité STT. Il s'agit de trouver une solution aussi correcte et juste que possible, dans l'esprit du sport équestre.